

Pierre Marquis, lauréat de la Bourse Lachat 1981

Autor(en): **Voisard, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **84 (1981)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pierre Marquis, lauréat de la Bourse Lachat 1981

par Alexandre Voisard

Permettez-moi, en préambule à mes quelques propos, de compléter les informations que vous a communiquées M. le Ministre. Si la constitution même de la Fondation Joseph et Nicole Lachat est toute récente, c'est en 1977 déjà que les époux Lachat en avaient décidé le principe, y associant d'emblée la Société d'Emulation et l'Institut jurassien. L'aménagement juridique du projet butait toutefois contre certains obstacles, notamment du fait de la situation politique et de la période transitoire avec lesquelles il coïncidait. Toutefois, les donateurs ne voulaient pas attendre que les difficultés administratives soient résolues pour agir. C'est ainsi que, de 1978 à 1980, M. et Mme Lachat mirent annuellement dix mille francs à disposition du jury, c'est-à-dire du conseil provisoire, qui décerna une bourse successivement à Gérard Tolck, à Rémy Zaugg et à Francis Monnin.

Conformément au vœu émis par les fondateurs, nous avons donc voulu prendre en compte les «jeunes» créateurs. Mais jusqu'à quand est-on jeune? Nous avons admis, arbitrairement peut-être mais provisoirement, la limite de quarante ans. Et nous nous sommes aperçus que les artistes méritants ainsi concernés étaient assez nombreux. Nous avons donc — si vous permettez l'expression — paré au plus pressé en prenant d'abord en considération ceux qui approchaient... de l'âge fatidique.

Parmi tous les noms qui se sont imposés à l'attention du jury durant ces quatre années, l'un est revenu constamment et avec une insistance grandissante. Nous l'avons reporté à des temps futurs, non pas pour permettre à l'œuvre de mûrir puisque déjà elle nous apparaissait comme indiscutablement épanouie. Mais celui que nous étions tentés de distinguer était «bien jeune» et nous avons dès lors temporisé délibérément. Bien que l'artiste en question ne soit aujourd'hui âgé que de trente-huit ans, le jury s'est décidé à en faire le lauréat pressenti avec tant de bonnes raisons depuis si longtemps.

Le bénéficiaire de la Bourse Joseph et Nicole Lachat est donc, pour 1981, le peintre Pierre Marquis, de Moutier.

Pierre Marquis, originaire de Mervelier, a passé toute sa jeunesse à Saint-Ursanne et s'est établi à Moutier en 1972. Il n'y a donc pas plus jurassien.

Par un curieux hasard, je parlais de notre artiste, il y a quelques jours à peine, avec son ancien maître d'école qui ne savait rien — et qui n'a rien su — de ce qui se préparait à son propos. Et cet instituteur se disait encore fasciné, vingt ans plus tard, des dispositions exceptionnelles de l'adolescent Marquis pour le dessin, mais aussi de ses facultés imaginatives. De fait, Pierre Marquis est de cette race si rare d'artiste-né qui possède tout à la fois le savoir-faire, un sens aigu du langage plastique, la curiosité esthétique et le goût de l'aventure personnelle. On dira peut-être que cela fait beaucoup de qualités pour un seul homme, mais ce sont précisément ces vertus conjuguées qui font les grands créateurs et, à coup sûr, Marquis s'impose comme étant de ceux-là.

Celui qui frappe d'emblée, chez Marquis, c'est le regard aigu qu'il porte sur les images banales et déformantes que véhicule, avec la boulimie et l'indifférence que l'on sait, notre civilisation balançant entre le nihilisme et le tragique. Marquis pourrait reprendre à son compte le précepte de Rimbaud : « Il faut être moderne. » Notons bien cependant que le poète réfractaire qui s'exprimait ainsi dans les années fébriles de 1870 n'avait cure de suivre les modes. Il en va de même pour notre lauréat qui n'a d'autre souci que de s'insérer de manière critique dans les phénomènes de société.

Il n'est pas aisé, pour les jeunes peintres jurassiens, de s'affirmer en empruntant des chemins non balisés. Marqués profondément par quelques puissants créateurs qui les ont précédés, certains en subissent l'ombrage comme une chape pesante. Ah ! la dure besogne d'échapper à l'emprise des modèles ! Rien de tel chez Pierre Marquis. Celui-ci, à l'évidence, est notre peintre le plus moderne qui fait passer, dans nos arts plastiques, un « frisson nouveau ».

Dessinateur de première force, visionnaire, souverain dans la pratique si subtile et si exigeante de l'aquarelle, il nous éblouit à chaque fois qu'il se manifeste. Cultivant l'ambiguïté comme la valeur la plus utile à une remise en question de nos schémas sociaux, technologiques et politiques, il se refuse pourtant à la polémique. Et le regard d'aigle qu'il pose sur les choses les plus familières transfigure notre réalité jusqu'au niveau du plus pur lyrisme, jusqu'à l'émotion qui est le signe, fragile mais irréfutable, du grand art.

Au nom du Conseil de la Fondation Joseph et Nicole Lachat, au nom des donateurs et en votre nom à tous, je félicite Pierre Marquis et lui adresse mes vœux les plus chaleureux pour la poursuite de son œuvre qui ne manquera pas, j'en suis certain, de nous étonner encore.

Alexandre Voisard

SCIENCES

Analyse descriptive de l'occupation des niohoirs dans la région de Delémont, de 1961 à 1980

par Peter Anker

I. INTRODUCTION

SCIENCES

Entre toutes les sciences, l'ornithologie est certainement celle qui connaît le plus grand développement par l'intermédiaire de non-professionnels. Observateurs assidus ou occasionnels, protecteurs de la nature passionnés ou simples rôdeurs se recrutant dans toutes les classes sociales, ils ont contribué dans une large mesure à la connaissance des oiseaux en recueillant une quantité d'informations sans nombre. Basée avec tout sur l'observation, l'ornithologie est restée principalement une science de terrain et donc encore ouverte à plus d'un autodidacte.

Dans notre pays, ces naturalistes se sont souvent regroupés en sociétés régionales. En dehors de leurs activités d'observation, la pose et le contrôle de niohoirs ont toujours été les occupations les plus représentatives de ces groupements. A Delémont, une telle société a déjà été fondée au début de ce siècle, sous le nom de « Société protectrice des oiseaux de Delémont et environs » (SPOD). La région de la capitale jurassienne est ainsi pourvue de niohoirs à oiseaux au nom de cette société depuis 1906. Malheureusement, les relevés de leurs contrôles n'ont pas toujours été inventoriés dans les archives de la SPOD et c'est seulement à partir de 1961 que ces résultats de nidifications sont répertoriés et conservés de manière rigoureuse. La présente étude est donc, en premier lieu, une tentative de dépouillement, puis d'analyse de ces données. La complexité des relations écologiques qui lient les oiseaux à leurs milieux et qui influencent leur nidification limite souvent ce travail à de simples considérations descriptives. Guidé par l'idéal naturaliste, comme cela avait déjà été le cas lors d'une précédente publication (Anker, 1980), l'auteur donne ici quelques brèves informations concernant la végétation et la topographie des lieux étudiés.

